



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivbobee.fr>

Lettre d'informations

Le 03/09/2026

1- Rencontre parents/professeurs principaux

→ Nous sommes heureux de vous convier à une première **rencontre parents/professeurs principaux**.

Située très tôt dans l'année, cette réunion autour du professeur principal permettra de vous présenter la classe, de vous donner les premières consignes, tous les renseignements nécessaires pour une année scolaire positive. Cette rencontre ne fera qu'amorcer un dialogue qui pourra être repris à votre initiative ou à celle des professeurs.

Toutes ces rencontres débiteront dans l'auditorium du collège :

- ⇒ Pour les 3^{ième} : le vendredi 11 septembre 2025 à 17h30
- ⇒ Pour les 6^{ième} : le lundi 14 septembre à 17h30
- ⇒ Pour les 5^{ième} des classes A-B-C-D : le mardi 15 septembre à 17h30
- ⇒ Pour les 5^{ième} des classes E-F-G-H-I : le jeudi 17 septembre à 17h30
- ⇒ Pour les 4^{ième} : le mardi 22 septembre à 17h30

Important : pour respecter la capacité d'accueil de notre auditorium, un seul parent par enfant peut venir à cette réunion. De plus, après la première partie de réunion à l'auditorium, les parents iront dans la classe de leur enfant et pourront s'asseoir dans le respect du plan de classe de celui-ci, en présence du professeur principal.

→ De plus, une **rencontre parents/professeurs**, vous sera aussi proposée aux dates ci-dessous afin de vous recevoir individuellement et sur rendez-vous (6 minutes par professeurs), pour aborder une situation plus personnelle.

La prise de rendez-vous, pour ce temps de rencontre parents/professeurs, ce fera (comme l'année dernière), uniquement via ecoledirecte, à partir du lundi 28 septembre 2026 pour les 4^{ième} et 3^{ième} et seulement à partir du lundi 26 octobre 2026 pour les niveaux 6^{ième} et 5^{ième} (attention c'est la 2^e semaine des vacances de la Toussaint)

Pour ces dates de rencontres parents/professeurs, il ne pourra pas y avoir de demande de rendez-vous via le carnet de correspondances ou un papier spécifique. Toutes les demandes seront uniquement via le lien ecoledirecte.

Veiller à être réactif dès l'ouverture, pour prendre vos créneaux de rendez-vous car ils se rempliront très rapidement (généralement dans la matinée/journée du jour de l'ouverture des inscriptions).

Veuillez noter dès maintenant les dates de cette rencontre :

- Pour les 3^{ième} : le samedi 10 octobre à partir de 08h15
- Pour les 4^{ième} : le jeudi 08 octobre à partir de 16h40
- Pour les 6^{ième} : le samedi 07 novembre à partir de 08h15
- Pour les 5^{ième} : le vendredi 13 novembre à partir de 16h40

Il va de soi que pour évoquer avec un professeur (professeur principal par exemple) une situation ou un accompagnement particulier à mettre en place et si cela nécessite un temps d'échange conséquent, un rendez-vous sur un autre créneau que ces dates, devra être favorisé. Si tel est le cas, votre enfant sollicitera son professeur par le biais d'un mot dans le carnet de correspondances.

→ Une réunion d'informations sur l'**orientation** (les différentes voies, les options, les enseignements des spécialités,...) **à l'attention des parents des élèves de 3^{ème}**, aura lieu **le vendredi 27 novembre 2026 à 20h00** dans l'auditorium du collège en présence de Mme Cécile DROUAULT, Cheffe d'Etablissement du lycée Jean XXIII d'Yvetot.

2 – Tablettes en 6^e, 5^e et 4^e :



Comme vu en page n°1 de cette lettre, la **réunion parents/professeurs principaux de 6^{ème}** sera le lundi 14 septembre à 17h30. Un temps sera consacré à l'explication de la **convention d'utilisation de la tablette i-pad**, mais aussi à l'utilisation des **livres numériques**, les filtres et restrictions qui sont déjà paramétrés, les sécurités mises en place.



En cette rentrée 2026/2027, l'ensemble des élèves de la 6^e à la 4^e, soit 750 élèves seront équipés d'une tablette numérique iPad 9^e ou 10^e génération.

Les distributions aux nouveaux élèves se feront entre le vendredi 04 septembre et le vendredi 11 septembre au plus tard. Lors de cette distribution en classe, un temps explicatif sera fait aux élèves par Mme DELVAL, professeur et référente de ce projet au sein de notre collège. M. POHON Loïc, Adjoint de direction l'assistera.

La tablette est nominative et reste la possession du département. Elle pourra être utilisée au collège mais aussi à la maison (une plage horaire on/off automatique est installée dans chaque tablette).

Au départ de l'élève en fin des années collège, elle devra être rendue à l'établissement.

3- Remise des diplômes du brevet, à l'auditorium de notre collège :



→ La remise des diplômes du Brevet session juin 2026 aura lieu à l'auditorium du collège le :

-Le vendredi 20 novembre à 18h00 pour les ex-classes A – B – D – H

-Le vendredi 11 décembre à 18h00 pour les ex-classes C – E – F – G

Le taux de réussite au brevet 2026 a été de **92,5 %** (contre 81,6 % au national).
74,1 % de nos élèves ont obtenus une mention (contre 61.3% au national).

Ils ont une orientation choisie.



Source : Indice IVAC de mars 2023



→ La remise des diplômes « **Cambridge Exams** », aux élèves qui ont passé les épreuves, aura lieu, à l'auditorium, le **vendredi 25 septembre 2026 à 18h00**.



→ La remise des diplômes « **Deutsches Sprachdiplom** » aux élèves qui ont passé les épreuves aura lieu, à l'auditorium du collège, le **vendredi 27 novembre 2025 à 18h00**.

4- Partenariat avec le centre psychopédagogique

Notre collège travaille en partenariat avec le centre psychopédagogique de l'Enseignement Catholique. La mission du psychologue comporte deux aspects :

- La passation de tests (par exemple, pour effectuer un bilan afin de renouveler une notification AESH)
- Des entretiens individuels au cours de permanences assurées chaque mois.

Il intervient dans ces domaines en complémentarité avec les autres membres de l'équipe éducative.

Bien entendu, la teneur des entretiens reste tout à fait confidentielle.

Cette permanence ne peut remplacer un suivi psychologique extérieur mais peut permettre d'aborder les problèmes et le cas échéant, d'avoir un éclairage sur les solutions à apporter.

Une permanence sera assurée une à deux journées par mois.

La première date de la venue de Mme BOUILLON, psychologue de l'Education se fera fin septembre (le centre psychopédagogique ne nous a pas, à ce jour, communiqué les dates de cette année 2026/2027).

Elle rencontrera l'ensemble des élèves de 6eD sur cette date. Dès la 2^e date sur début octobre, elle pourra recevoir votre enfant si un besoin se fait sentir. Elle est présente sur l'ensemble de l'année scolaire 20 fois, soit approximativement 1 fois tous les 15 jours.



➤ Attention : **si vous êtes opposés à ce que votre enfant rencontre notre psychologue**, pour effectuer un test psychopédagogique (pour mieux comprendre une difficulté rencontrée, pour l'orientation ...), ou pour un entretien éventuel qui peut avoir lieu à la demande d'un enseignant ou de l'élève lui-même, **vous devez dès maintenant m'en informer par écrit, avant le 21 septembre 2026**, en déposant une lettre sous pli cacheté à l'accueil du collège.

Une fois que ce délai sera passé, nous considérerons que vous ne vous opposez pas.

5- Actions de préventions (liste évolutive, non exhaustive) :

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



↳ Tous les délégués de 6^{ème} recevront une formation d'une journée avec l'association AFOCAL pour prévenir des situations d'harcèlement. Tous les élèves de 6^{ème} auront également une intervention de la gendarmerie, avec notre responsable de la vie qui l'assistera, pour de la prévention sur les risques liés à une mauvaise utilisation d'**internet**.

↳ Une action de **prévention pour lutter contre le harcèlement** scolaire sera effective en présence d'un ou deux gendarmes et d'une élève, auprès de tous les élèves de 5^{ème} sur une séance d'une heure par classe. Le planning est en cours d'élaboration.

↳ Tous les délégués de 4^{ème} recevront une formation avec l'association AFOCAL pour prévenir des situations d'harcèlement (réseaux sociaux, **cyberharcèlement**, loi ...)



↳ Depuis la rentrée 2024, un **point écoute** animé par Mme Leroy sera ouvert chaque jeudi de 12h00 à 13h30. Ce lieu permet aux jeunes d'aborder les questions qui les préoccupent avec un adulte formé à l'écoute. Ils peuvent y partager leur vie au collège, les relations entre jeunes, les relations familiales, demander des informations, mener une réflexion ou encore chercher du soutien. Cet espace contribue aux actions menées au titre de l'EVARS et de la prévention harcèlement.

↳ E.V.A.R.S. :

Pour répondre aux directives de l'éducation nationale et aux besoins qui apparaissent de plus en plus, des **séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle** seront mises en place sur tous les niveaux sur cette année scolaire. Le collège fera appel à des intervenants qualifiés pour animer ces séances. Mme Leroy, référente EVARS, conseillère conjugale et familiale et enseignante, en présentera le cadre, la mise en œuvre et les objectifs au cours des réunions de rentrée parents / professeurs principaux. Vous serez également informés par écrit en amont des séances prévues pour la classe de votre enfant. Nous souhaitons établir une communication avec vous, parents, sur ces temps privilégiés qui seront mis en place dans un cadre sécurisant avec vos enfants pour amorcer ou continuer la réflexion de chacun sur ces sujets.



↳ Dans le cadre de **l'Education à la santé** notamment sur la thématique de l'alimentation, M. ANGOT, Docteur, et Mme LEGROS, infirmière, interviendront auprès des élèves de 6^{ème} à raison d'une heure par classe, sur ce 1^{er} trimestre.

↳ Dans le prolongement de ces interventions, une **animation « petits déjeuners »** sera mise en place pour les 6^{èmes} avec la participation d'une nutritionniste, nos infirmières, nos professeurs de SVT et de la société de restauration Sodexo, le jeudi 19 novembre (pour 5 classes) et le vendredi 20 novembre (pour 4 classes), de 08h00 à 09h00. De plus, une élève en BTS nutrition, proposera un atelier sur la pause méridienne aux élèves volontaires (créneaux horaires à venir par voie d'affichage au secrétariat).

↳ Dans le cadre réglementaire de sécurité dans les établissements scolaires, je vous informe que trois exercices de types incendie et deux exercices PPMS sont réalisés dans le collège.



Le **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « Alerte attentat-intrusion »** aura lieu le **jeudi 08 octobre 2026 vers 09h00.**

Le rectorat nous informe que le plan Vigipirate est maintenu au niveau "**sécurité renforcée - risque attentat**" sur l'ensemble du territoire.

20 | Le Courrier Cauchois | 4 octobre 2024

Yve

Alerte intrusion au lycée Jean-XXIII, de nombreux gendarmes mobilisés

Yvetot

Ce jeudi 3 octobre en début d'après-midi, une alerte pour intrusion est donnée au lycée Jean-XXIII. La route entre le rond-point des Dames-Blanches jusqu'au croisement de la rue Carnot était fermée.

"Un individu (a priori) armé"

Tous les volets de l'établissement étaient fermés comme le prévoit le Plan particulier de mise en sûreté. Vers 15 heures, les élèves étaient confinés dans les classes. Peu de temps après, les opérations de levée de doute se terminaient

et les élèves regagnaient la cour. Tous les établissements scolaires de la ville et les commerces étaient confinés car "un individu (a priori) armé était recherché", affirmait Olivier Chapat, directeur du collège Bobée dans une note d'information. L'école Saint-Michel a fait de même peu de temps après. Elle indiquait également via un mail aux parents, que les élèves étaient confinés. Le dispositif de gendarmerie présent était impressionnant. Une quinzaine de gendarmes, pour certains équipés de casques étaient sur place.



Un dispositif de gendarmerie important était sur place

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Pour rappels :

► Un exercice PPMS « attentat-intrusion » avait été mis en place le jeudi 26 septembre 2024.

Malheureusement, nos élèves ont vécu un confinement « réel » le jeudi 03 octobre 2024 par décision des autorités compétentes en lien avec la potentielle intrusion d'un homme armé dans le lycée Jean XXIII. Cela prouve l'importance des exercices.

► Au quotidien, des éducateurs de l'établissement sont présents aux entrées pour assurer l'accueil des élèves.

Les comportements ou objets suspects sont signalés.

Il est demandé d'éviter tout attroupement aux abords de l'établissement.



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

Demander à vos enfants de rentrer directement dans l'enceinte du collège dès la descente de votre véhicule ou du car scolaire.

Veillez à ne pas vous arrêter sur les emplacements permettant aux cars de stationner.

Dans le cadre de la réglementation au 07-09-2024 en raison du plan « Vigipirate renforcé », un adulte de notre collège peut demander à un élève ou un parent, un intervenant ... d'ouvrir son sac avant d'entrer dans l'enceinte du collège.

Toutes les portes des bâtiments sont systématiquement fermées à clefs.

La configuration de notre collège rend très difficile une intrusion.

Pendant les travaux sur 2026/2027, en lien avec notre projet immobilier, un contrôle sera renforcé aux accès (protocole avec les entreprises et cabinets de contrôles, badges, code d'accès au site ...)

Un système d'échange d'informations et d'alerte est mis en place entre les adultes de l'établissement, les services de la préfecture, du rectorat et des forces de l'ordre.

Dans le cadre de séjour pédagogique en France ou à l'Etranger, avec nuitée(s), , comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, une déclaration préalable est faite à l'autorité académique afin de recevoir de sa part toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement des voyages.

Dans tous les cas, en cas d'alerte réelle :



ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



écoutez la radio
respectez les consignes des autorités

Dans le cadre de la **sécurité incendie**, un premier **exercice** sera effectué **le mardi 15 septembre 2026 à 09h100.**

Un des deux prochains exercices « incendie » (ni les adultes, ni les élèves ne connaissons par avance ces deux autres dates) de l'année scolaire sera réalisé avec « enfumage », présence des pompiers et des cadets de la sécurité civile (20 élèves volontaires de 4^e qui seront formés cette année scolaire, pour la 5^e année consécutive).



↳ **Formation P.S.C.1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) :**

Le collège propose (gratuitement) la **formations P.S.C.1.** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). La formation sera faite sur deux demi-journées (les mercredis après-midi) ou sur un temps de vacances scolaires sur une journée complète.

C'est pour cela, que **les deux premières journées de formation pour deux groupes distincts de 10 élèves volontaires aura lieu le :**

-Lundi 19 octobre 2026 de 08h30 à 17h00 (1^{er} jour des vacances de la Toussaint / Les enfants doivent apporter un repas froid).

-Mardi 20 octobre 2026 de 08h30 à 17h00 (2^{ème} jour des vacances de la Toussaint / Les enfants doivent apporter un repas froid).

La durée de la formation est de 8 heures par groupe de 10 élèves maximum.

Les années précédentes se sont entre 80 et 100 élèves/an, qui ont reçus cette formation, depuis maintenant 12 ans.



M. BEAUFILS, M. GAUTIER, et Mme LELAURE, professeurs au collège et formateurs agréés dispensent cette formation impulsée par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise).

Pour s'inscrire, votre enfant doit faire, uniquement, une **demande auprès de M. OUVRY, adjoint de direction**, et cela le plus tôt possible.

à noter : Si votre enfant est en 5^{ème} sur 2026/2027, et s'il désire faire la formation des Cadets (voir ci-dessous) quand il sera en 4^e sur 2027/2028, il ne sera pas prioritaire pour suivre cette formation PSC1 sur cette présente année scolaire car cette formation PSC1 est partie intégrante des 26 heures qui seront dispensées en 4^e.



Pour la formation des Cadets de Sécurité Civile 2026/2027 à l'attention des 4^e volontaires, nous avons déjà reçu 50 demandes (au 02/09 suite à l'assemblée de rentrée du 01/09 après-midi auprès de tous les élèves de 4^e). Il n'y aura pas la possibilité de former plus de 20 élèves en raison des disponibilités offertes par nos pompiers. Nous les remercions pour le temps donné malgré les multiples pressions liées à leurs activités de secours.



Cette formation se fait sur 13 séances de 2h00 chacune et se partage entre le collège et la caserne située juste en face du collège rue Thiers. La formation se fera sur le temps scolaire. Savoir porter secours, avoir une démarche citoyenne pour aider son Prochain, est une démarche d'importance.

La cérémonie de signature de la convention (2026/2027) et remise des chasubles aux 20 élèves de 4^e (promotion 2025/2026) se fera le : **Vendredi 18 septembre 2026 à 17h30 à l'auditorium.**

Les autorités en charge des secours de notre département seront présentes, dont le Capitaine François COLLEMANT et le Colonel Hors Classe Eric JOUANNE.

↳ Formation IPCS avec les pompiers :



Tous les enfants scolarisés en classe de 4^{ème} recevront en novembre 2026 une formation « IPCS » de 2 h00 au collège par les pompiers et des responsables de la sécurité civile.

Cette formation « Informations Préventives aux Comportements qui Sauvent » sera ainsi mise en place dans notre collège pour la 3^e année consécutive.



Une remise d'un certificat sera effectuée lors d'une cérémonie officielle sur la fin de l'année scolaire. Lors de la première session 2024, Monseigneur Dominique LEBRUN, nous avait honoré de sa présence et avait pu remettre des certificats aux élèves qui étaient heureux de manière visible de sa Présence. Des représentants de nos élus locaux (Mairie, Conseil départemental) mais aussi des forces de sécurité (Gendarmerie et Pompier) étaient présents et ont pu partager avec nous ce moment et mettre en avant l'engagement citoyen des élèves. Pour cette formation, une convention est signée entre l'Enseignement Catholique et les autorités de la sécurité de notre département.

6- Photographies des classes

Comme vous le savez (mail ecoledirecte spécifique envoyé le 02/09/2026), les traditionnelles photos des élèves de nos 35 classes ont eu lieu le **jeudi 03 et vendredi 04 septembre 2026**. (Information déjà indiquée aux élèves le jour de la rentrée).

Remarque : Depuis maintenant 5 ans, la commande et le règlement des photographies se fait exclusivement via une plateforme internet dédiée et personnalisée à chaque élève (avec QR Code et mot de passe).

Ce QR code vous sera transmis prochainement avec le mode opératoire pour visualiser et commander.



Le règlement par chèque sera uniquement autorisé pour les familles ayant indiqué ce choix sur le dossier d'inscription/de réinscription (pour régler la contribution familiale et les autres frais de l'année).

7- Pastorale du collège

► La **Catéchèse et les temps de culture Chrétienne**, reprendront le lundi 14 septembre pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

► La **Messe des Etablissements Catholiques** d'Yvetot et de notre Paroisse, aura lieu le **dimanche 20 septembre 2026 à 10h00**, à l'église Saint Pierre d'Yvetot. Après la Messe, piquenique tiré du sac à la cantine du collège.

Cette Messe verra l'installation de Don Charles-Marie, Don Côme et Don Adrien. Don Adrien sera notre prêtre référent au collège. Il s'est déjà présenté aux élèves le 01 septembre.

► La **Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique de notre diocèse** aura lieu le mardi 29 septembre 2025 à 18h00 à la Cathédrale de Rouen.



Nota : Les élèves qui auront été élus ou qui se seront signalés comme volontaires pour être « délégués pastoraux »

du collège/de leur classe, devront être présents à la Messe du 29 septembre à la Cathédrale. Un car sera affrété par le collège.

Un élève sera le porte bannière du collège.

Tous les établissements de l'Enseignement Catholique du Diocèse de Rouen auront du CM1 à la Terminale des délégués Pastoraux, comme depuis la rentrée 2025/2026.

► Les missions du délégué Pastoral :

- ✓ Il aura à cœur de développer un esprit de fraternité au sein de la classe.
- ✓ Force de proposition pour développer la solidarité et le soutien mutuel.
- ✓ Informe et motive la classe à participer à des projets de solidarité ou action caritative ou toute autre proposition pastorale faite par l'établissement ou par l'APS.
- ✓ Être présent pour les élèves qui souhaitent discuter de questions spirituelles ou personnelles, et les orienter vers un adulte si telle est leur demande.
- ✓ Aide à l'organisation d'activités pour fêter le St Patron ou le fondateur de l'école.
- ✓ Facilite la communication et la coordination des activités pastorales.
- ✓ Aide à l'organisation et à l'animation des célébrations et des messes et veille à y inclure les élèves de sa classe qui le souhaitent.
- ✓ Peut être force de proposition pour organisation de temps de réflexion sur des thèmes spirituels ou éthiques adaptés à l'âge et aux préoccupations des élèves de sa classe.



► Si votre enfant désire être Baptisé, faire sa première Communion, sa Confirmation, vous pouvez prendre contact avec Mme VEREL Maryline, notre Adjointe en Pastorale Scolaire au :

02 35 56 96 07

ou par courriel :

pastorale@collegeprivebobee76.fr

► La réunion des parents pour la **préparation à la Profession de Foi** aura lieu le **mardi 17 septembre 2025 à 20h30 à la salle de la Source**, située à côté de notre collège, rue Thiers. Cette réunion s'adresse à ceux qui feront la Profession de Foi à Yvetot.

Un document vous sera remis et précisera les dates de la Profession de Foi et de la Messe d'action de Grâce.

► Une **sortie Pastorale** est déjà prévue pour les élèves qui désirent faire leur **Profession de Foi**, **du mercredi 30 septembre 2026 au jeudi 01er octobre inclus**, au **Mont Saint-Michel** avec une traversée de la baie, Messe, visite de l'Abbaye, veillée de Prières, et logement en auberge. Mme VEREL, notre Adjointe en Pastorale communiquera à ce sujet.



► Notre Pape Léon XIV sera à Paris le samedi 26 septembre pour une Messe à l'occasion de son voyage Apostolique.

Afin d'aller à cette rencontre, un car avec 30 places dédiées pour notre collège Bobée sera affrété par le service de l'Enseignement Catholique de Rouen. Aucun frais ne sera demandé aux familles des élèves qui participeront à ce déplacement. Les élèves délégués en Pastoral seront prioritaires.

Via ecoledirecte, Mme VEREL communiquera aux délégués en Pastorale le vendredi 04/09 sur ce déplacement. Ils devront remettre à Mme VEREL le coupon le lundi 07 septembre – délai de rigueur -



► Nous proposons aux élèves de 3^e qui le désirent d'organiser un déplacement au Zenith de Rouen le dimanche 20 décembre pour assister au concert du groupe de Pop Louanges GLORIOUS.

Le collège prendra à sa charge les frais de déplacement en car (départ devant le collège). Un flyer pour s'inscrire va être diffuser en début de semaine prochaine.

► Tous les lundis de 07h40 à 08h00 avant le début des cours, l'Oratoire sera ouvert pour confier la semaine au Seigneur, en chantant des louanges dans un dynamisme porteur d'Espérance, dans la Joie.



8- Inscriptions et projets pour la rentrée 2027 :

Les demandes d'**inscription** sont déjà très nombreuses pour la rentrée de **septembre 2026**.

Dans le cadre d'une **fratrie**, vos enfants sont prioritaires, mais, ***pour vous éviter toute mauvaise surprise***, **si vous souhaitez qu'ils entrent en classe de 6^{ème} en septembre 2027** dans notre collège, nous vous demandons de nous indiquer sur papier libre, le nom, le prénom, la date de naissance et l'établissement scolaire actuel de votre enfant.

Merci de transmettre ce souhait au secrétariat, au plus tard, pour **le vendredi 09 octobre 2026 -délai de rigueur-**

Les enfants scolarisés dans les écoles de l'Enseignement Catholique (de la liste ci-dessous) ne sont pas concernés par cette démarche.

Les écoles concernées sont : Ecole St Michel à Yvetot, Ste Marie à Doudeville, Nt Dame du bon Port à St Valery en Caux, Ste Jeanne d'Arc à Cany Barville, St Joseph à Caudebec en Caux, Nt Dame à Pavilly, Ste Isabelle à Limésy, St Louis à Fauville en Caux, Saint-Léonard à Bacqueville en Caux.



N'hésitez pas à consulter le site internet commun à nos établissements dits du réseau Pays de Caux (du diocèse de Rouen) via l'URL suivante et partagez la :

<http://www.etablissementsprives-paysdecaux.fr/>

Vous y trouver moult informations et une vidéo (de 6 minutes réalisée avec un drone) qui présentent les 9 établissements de ce réseau. Le lien de cette vidéo est aussi à partager :

https://www.youtube.com/watch?v=d_Iy3k8YYLk



Depuis la rentrée 2022, notre collège dispose d'un dispositif ULIS pour des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires liés à un handicap avec une reconnaissance de la MDPH. Les inscriptions peuvent uniquement se faire si l'enfant a une reconnaissance de la MDPH indiquant que la scolarisation doit se faire dans un dispositif ULIS. L'école Saint-Michel et maintenant le collège Bobée, disposent de ce dispositif pour compléter l'offre pédagogique permettant la prise en charge de tous les élèves qui nous sont confiés.



Notre collège propose sur chaque niveau :

Une classe à effectif allégé,

Deux classes à projet européen (bilangue)

Une classe sections scolaires :

Equitation,

Football,

Tennis

Natation



Depuis cette rentrée 2026, tous nos élèves de la 6e à la 3e sont dotés d'une [tablette i-pad](#) en lien avec le projet numérique de notre établissement et avec le soutien financier de notre département 76.

Avec cette rentrée 2026 puis celle de 2027 (pour le niveau 3e), l'ensemble des 1000 élèves du collège seront équipés de cet outil numérique.

Ils pourront profiter en classe et chez eux, **d'applications étudiées, sécurisées et utilisées avec discernement**, par nos 64 professeurs mais aussi avoir dans les tablettes les [livres en version numérique](#).

Un exemplaire papier sera toujours distribué en plus de la version numérique.

Nos élèves ne changent pas de classe à chaque heure de cours, ainsi l'organisation est simplifiée, le stress des élèves est diminué et ils n'ont pas à porter leurs affaires d'une salle à l'autre plusieurs fois dans la journée. Les **tablettes** avec les **livres numériques** permettront également de limiter le poids du cartable et faire disparaître les oublis d'affaires pour faire les devoirs à la maison.



Sur cette rentrée 2026, nous commençons un projet consistant en un **grand espace supplémentaire, contigu et ouvert de 3 000 m² va être aménagé et paysagé** dans l'enceinte de notre collège Bobée. La cantine sera aussi agrandie et des laboratoires notamment d'Arts et de Sciences seront créés (en plus des 5 déjà existants en Sciences Physiques, SVT et Technologie) pour favoriser la pratique dans ces disciplines. Un foyer va également être créé. Vos enfants pourront bénéficier ainsi d'un cadre encore plus agréable pour étudier et se poser lors des récréations.



9- Carnet de notes

Le premier carnet de notes sera remis aux élèves entre le 05 et le 11 octobre 2026.

10- Site internet de notre collège / Communication :

Vous trouverez sur le site internet de notre collège dont l'URL est : <https://www.collegeprivebobee.fr> les informations telles que les projets de l'établissement (pastoral, pédagogique et éducatif), les actualités, les coupures de presse, les dates qui rythment la vie du collège, les menus (avec des informations sur la nutrition, des indications sur les allergènes potentiels des aliments au menu de la semaine, en créant l'application dédiée « So happy »), des documents à télécharger.



La vidéo de présentation du collège (par drone) est consultable (3 minutes) sur notre site internet ou directement via l'URL ci-dessous avec Youtube. N'hésitez pas à la partager :

<https://youtu.be/4hUx5g6dze4>

Toutefois, les lettres d'informations vous seront adressées par courriel via le site de Ecoledirecte.

Vous ne pouvez pas envoyer de mail aux enseignants via ecoledirecte, vous devrez mettre un mot dans le carnet de correspondances de votre enfant.

➔ CORRESPONDANCE AVEC LA FAMILLE :

Des mails ou des lettres semblables à celle-ci seront diffusées régulièrement via le site de **Ecoledirecte**.

Ils seront le lien nécessaire entre les familles et le collège et vous apporteront tous les renseignements indispensables. Vous ne pourrez pas écrire de mail aux professeurs via ecoledirecte. Le moyen de communiquer est le **carnet de correspondances**. Il doit toujours être en possession des élèves. Sur ce carnet figurent les règles de vie du collège qui **rappellent à chacun ses droits mais aussi ses devoirs**. Nous attacherons la plus grande importance au respect de ces règles. Vous trouverez aussi des billets d'absence, de retard, des dispenses d'EPS, les sanctions disciplinaires et des pages réservées pour la correspondance entre le collège et la famille.

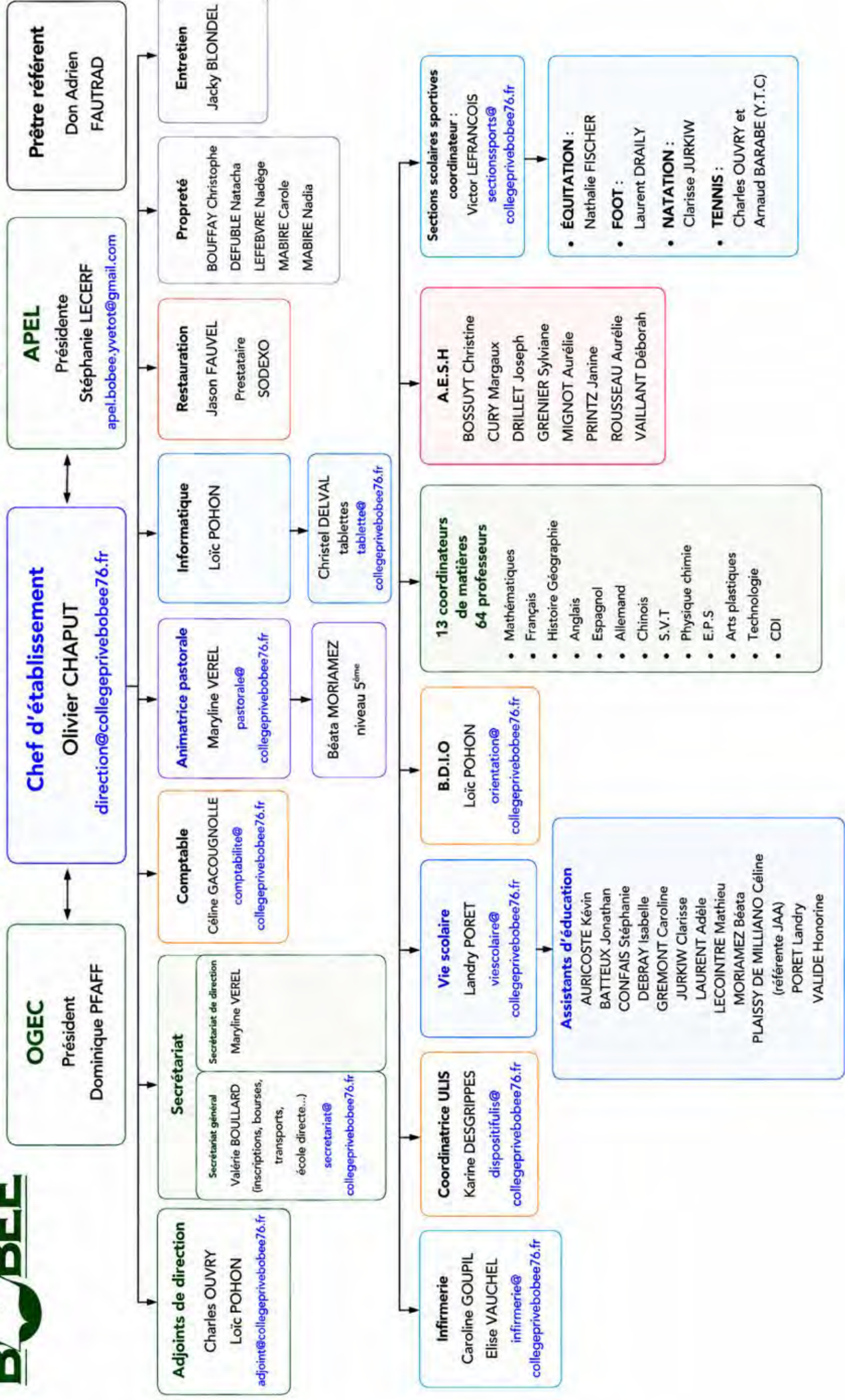
RAPPEL : Toute absence doit être signalée le jour même, dès le matin, si possible avant 9h00.

A son retour, l'élève devra présenter un justificatif ou un certificat médical si l'absence dépasse deux jours.

Voir en page suivante l'organigramme du collège avec l'indication des mails spécifiques des différents services.



COLLEGE ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRIVE BOBEE



11- CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES 2026 – 2027

Les périodes d'interruption de classes sont fixées comme suit (Académie de Rouen – Zone B)		
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2026 – après la classe	Au lundi 02 novembre 2026 – au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 – après la classe	Au lundi 04 janvier 2027 – au matin
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février 2027 – après la classe	Au lundi 08 mars 2027 – au matin
Vacances de Pâques	Du vendredi 16 avril 2027 – après la classe	Au lundi 03 mai 2027 – au matin
Vacances d'été	Le vendredi 02 juillet 2027	
Jours fériés hors périodes de vacances scolaires		
Mort pour la Patrie	Mercredi 11 novembre 2026	
Lundi de Pâques	Lundi 29 avril 2027	
Fête du travail	Samedi 01 ^{er} mai 2027	
Victoire 1945	Samedi 08 mai 2027	
Ascension	Jeudi 06 mai 2027 / Nous ferons le Pont de l'Ascension = reprise le lundi 10 mai 2027 au matin	
Lundi de Pentecôte	Le lundi 17 mai 2027	



Remarque à l'attention des élèves en classe de 3^e (rappel de la lettre de juillet 2026) :

La semaine de **stage** (séquence d'observation en entreprise) se déroulera **du lundi 15 février au vendredi 19 février 2027** inclus. Un dossier explicatif avec la convention ... sera remis à chaque élève après une séance d'explications (durée 1h) le jeudi 10 septembre 2026.

Le collège sera fermé aux élèves et aux familles, aux dates ci-dessous en raison des journées pédagogiques :



- Le mercredi 13 janvier 2027 (formation « PSC1 » pour les 64 enseignants, réunions pédagogiques)
- Le mercredi 17 mars 2027 (formation « Intelligence Artificielle » pour les 64 enseignants, réunions pédagogiques et formation « PSC1 » pour nos 8 AESH et 26 salariés OGE)

12- Soutien scolaire et évaluation début de 6^{ième} :

→ Soutien scolaire :

Le soutien scolaire pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième} a lieu le mercredi matin.

Comme annoncé aux élèves lors des assemblées de rentrée, ce soutien va commencer dès le **mercredi 09 septembre 2026** aux horaires suivants :

6^{ième} : Mathématiques de 09h00 à 10h00 (en salle 6eG avec M. GAUTIER) et/ou Français de 10h00 à 11h00 (en salle 6eH avec Mme GREVERAND)

5^{ième} : Français de 09h00 à 10h00 (en salle 6^e H avec Mme HOUSSAYE) et/ou Mathématiques de 10h00 à 11h00 (en salle 6eG avec M. PREHU)



Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à ce soutien doivent l'indiquer uniquement via le papier collé dans le carnet de correspondances de l'enfant (ce papier a été remis aux élèves par le professeur principal).

Ensuite, l'enfant vient au soutien le mercredi matin et présente, en début de séance, ce papier complété par vos soins à l'enseignant en charge du soutien.

Comme présenté dans les projets des classes (les classes « sections scolaires Equitation/Football/Tennis/Natation » et les classes à « projet européen »), les horaires de ce soutien ne sont pas compatibles avec les emplois du temps de ces classes à projet.

Le soutien pour les élèves de 4^{ième} et de 3^{ième} sera mis en place dès le mois de novembre sur le temps des pauses méridiennes. Les horaires seront affichés dans les classes et à l'accueil du collège.

→ Les évaluations nationales de 6^{ième}, 5^{ième} et de 4^{ième}.

Réalisées sur support numérique individuel, dans nos salles informatiques, ou sur tablettes, les **évaluations nationales des élèves de 6^{ième}, 5^{ième} et de 4^{ième}** (niveaux et classes imposés par le rectorat) seront conduites entre le **07 septembre et le 02 octobre 2026**. La passation de l'évaluation à l'ensemble des élèves de 5^{ième} des établissements de France est une nouveauté depuis la rentrée 2025. Le niveau 4^{ième} avait été ajouté en 2023. Le test des 6^{ième} est en place depuis plus de 12 ans. Tous les élèves devront passer ces épreuves construites de manières adaptatives. Chaque élève sera évalué en Français, en fluence, et en Mathématiques lors de deux séquences de 50 minutes. Dès l'édition par les services du rectorat, les résultats à ces évaluations vous seront transmis.

Le planning sera communiqué à vos enfants et affiché en classe.

Votre enfant devra apporter pour l'épreuve :

- **un stylo**
- **un brouillon**
- **un casque audio « personnel » pour l'épreuve de français.**
- Les calculatrices sont interdites pendant l'épreuve.

Le déroulement du test doit respecter un protocole sanitaire spécifique d'où la **nécessité d'un casque audio personnel.**

Ce test national a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les résultats seront traités sans aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne.

13- Informations au sujet de l'évaluation PIX, pour les élèves de la 6^{ième} à la 3^{ième} :

Le **dispositif PIX** de développement et de certification des compétences numériques est généralisé à tous les élèves de collège et de lycée.

Si votre enfant avait commencé un travail rigoureux sur la plateforme internet dédiée à cette certification l'année dernière, il aura acquis des connaissances qui lui permettront certainement de mieux aborder cette évaluation « obligatoire » sur cette année scolaire. Un mail spécifique vous sera adressé à ce sujet.

14- Fin du 1^{er} trimestre :

→ Le 22 novembre 2026 pour toutes les classes de la 6^e à la 3^e .

Les conseils des classes se dérouleront entre le mardi 24 novembre et le jeudi 03 décembre 2026, en fonction d'un planning qui vous sera communiqué avant les vacances de la Toussaint.

15- Bourses de collège et aide à la restauration scolaire (sur critères du département)

•Bourses collège :

Les demandes de bourses sont à demander à notre secrétariat dès cette semaine et seulement jusqu'au 15 septembre 2026.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLEGE Année Scolaire 2026-2027

Barème d'attribution des bourses de collège 2026-2027 Année de référence des revenus : 2025

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	18 488	9 993	3 526
2	22 754	12 300	4 340
3	27 020	14 606	5 154
4	31 286	16 914	5 967
5	35 553	19 219	6 781
6	39 819	21 525	7 595
7	44 085	23 832	8 409
8 ou plus	48 352	26 138	9 222
Montant annuel de la bourse	120 €	336 €	525 €



**SCANNEZ ICI
POUR PLUS D'INFOS**

•Les aides à la restauration (Cantine) ACRI :

Le collège ne gère pas (pas de dossier au secrétariat) les demandes d'aides à la restauration ACRI (Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat).

Les familles doivent directement faire la demande, de l'aide à la restauration, en ligne sur le site du département. Voir les explications ci-après.





AIDE AUX COLLÉGIENS RESTAURATION & INTERNAT 2026/2027

DEMI-DENSIONNAIRE
EN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ,
MFR, EREA OU LYCÉE PRO

RENDEZ-VOUS DÈS LA RENTRÉE JUSQU'AU 12 NOVEMBRE 2026 SUR LE TÉLÉSERVICE ACRI
www.seinemaritime.fr/acri --> aides aux collégiens

VOUS NE PARVENEZ PAS À SAISIR VOTRE DEMANDE PAR TÉLÉSERVICE ?
POUR VOUS FAIRE ACCOMPAGNER, CONTACTEZ LE 0 800 000 127
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H (NUMÉRO GRATUIT).



VOTRE ENFANT EST DE NIVEAU 6^E, 5^E, 4^E OU 3^E

DANS UN ÉTABLISSEMENT DE LA SEINE-MARITIME
(ou répondant à la carte scolaire fixée par le Département)

VOUS RÉSIDEZ EN SEINE-MARITIME

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CALCULÉ PAR LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU MOIS D'AOUT 2026
ENTRE DANS LE CADRE DU BARÈME

DEMI-DENSIONNAIRE EN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ, MFR, EREA OU LYCÉE PRO

Quotient familial CAF	Prise en charge départementale par repas
0-520	2,70 €
521-606	1,80 €
607-753	1,20 €
754-871	0,60 €



SCANNEZ ICI
POUR PLUS D'INFOS



16- Remise des tenues aux élèves des sections scolaires des sports : Equitation / Football / Tennis / Natation



La remise des tenues aux élèves de notre **section Natation** se déroulera dans notre auditorium le **lundi 12 octobre 2025 à 17h45**. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.

La remise des tenues aux élèves de notre **section Football** se déroulera dans notre auditorium le **mardi 13 octobre 2026 à 18h00**. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



La remise des tenues aux élèves de notre **section Equitation** se déroulera dans notre auditorium le **jeudi 15 octobre 2026 à 17h30**. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.

La remise des tenues aux élèves de notre **section Tennis** se déroulera dans notre auditorium le **vendredi 16 octobre 2026 à 17h45**. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



Les prochaines dates pour les sélections sportives afin d'intégrer une de nos sections scolaires option sport, pour l'année scolaire 2027/2028 seront :

- Section Football : mercredi 31mars 2027 à 09h00 au stade municipale YAC
- Section Natation : mercredi 31 mars à 13h30 à la piscine d'Yvetot
- Section Equitation : samedi 10 avril à 11h00 (jusque 13h15) au centre équestre de Rocquefort
- Section Tennis : samedi 10 avril à 13h00 aux terrains du YTC

17- Autres dates :

COUPON-RÉPONSE

SPECTACLE

ALICE ET LE SECRET DU GRAND VITRAIL

ÉGLISE SAINT-PIERRE D'YVETOT

**SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026
À 17H30 ET 21H00**

MERCI DE COMPLÉTER ET DE RETOURNER CE COUPON
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026.



Nom et prénom de l'élève :

Classe :

CRÉNEAU HORAIRE SOUHAITÉ

☐ Séance de 17h30

☐ Séance de 21h00

NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES

TYPE DE PLACE	TARIF	NOMBRE
Adultes	15 €	
Enfants de 8 à 18 ans	10 €	
Enfants de moins de 8 ans	Gratuit	
MONTANT TOTAL DES PLACES		 €

POSSIBILITÉ D'AJOUTER UN DON

- ☐ Je souhaite ajouter un don de : €
- ☐ Je ne souhaite pas ajouter de don.

MONTANT TOTAL À RÉGLER (PLACES + DON ÉVENTUEL)

..... €

Nom et signature du responsable :



INSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE

via le lien suivant : <http://www.helloasso.com/associations/presence-cauchoise>



VIA CE BON DE COMMANDE

à compléter et à retourner accompagné d'un règlement par chèque
à l'ordre de Présence Cauchoise.



À RETOURNER AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE 2026

au secrétariat du collège à Mme VEREL, animatrice pastorale

→ Contes en musique par une conteuse et des musiciens de l'Opéra de Rouen (Théâtre des Arts) le mardi 13 octobre 2026 à l'auditorium du collège. Les frais de cette intervention (2700€ la journée) seront totalement pris en charge. Aucun frais ne sera demandé aux familles.



→ Premier brevet blanc : mardi 03 et mercredi 04 novembre (3 brevets blancs dans l'année scolaire)

→ Forum des métiers au collège à l'attention des élèves de 3^e le mercredi 25 novembre. Courant octobre, via un flyer spécifique, vous serez sollicité pour venir présenter à ce Forum, votre métier/secteur d'activité à nos élèves.

→ Cross de tous les élèves du collège sur la semaine avant les vacances de la Toussaint (potentiellement le vendredi 16 octobre 2026) : date en attente de confirmation.



→ Le lundi 08 et mardi 09 mars 2027, quatre pièces de théâtre seront jouées au sein du collège dans notre auditorium (1 pièce par niveau scolaire).

Ces pièces de théâtres sont en liens avec les programmes scolaires des divers niveaux et les œuvres étudiées en classe.

Cette troupe d'artistes vient depuis de nombreuses années au collège et elle est labélisée par l'éducation nationale.

6^e : *Le Médecin volant*, Molière

5^e : *Les Fourberies de Scapin*, Molière

4^e : *L'Île des esclaves*, Marivaux

3^e : *La Cantatrice chauve*, Ionesco

Le coût sera de 0 € pour les familles malgré le coût réel de 7000 € pour l'établissement.

Le fait de pouvoir vivre un instant de théâtre qualitatif au sein de notre collège permet au-delà de l'aspect pédagogique, de ne pas se déplacer sur Rouen (par exemple) pour ne pas perdre du temps pour un trajet et son coût.



Authorised Exam Centre

→ Le mercredi 26 mai 2027 : Epreuves du Cambridge Exams

Les professeurs d'anglais de 5^e et 3^e, donneront aux élèves volontaires, toutes les informations nécessaires sur la finalité et la reconnaissance de ce diplôme, l'inscription, le test de connaissances pour valider son inscription, pour la formation supplémentaire préparatoire à l'examen, et la passation de cet examen.

18- Activités du midi :



→ Les activités du midi vont débiter à la fin du mois de septembre.

Par voie d'affichage dans l'établissement (vitres de notre accueil/secrétariat), votre enfant connaîtra les lieux et horaires des diverses activités proposées (Chorale, Orchestre, Théâtre en Français, Théâtre en Anglais, Jeux de Logique, Arts, Développement durable, Chimie, SVT, Tricot, Informatique, Echecs, langues des signes ... et les moults sports proposés par notre Association Sportive ...).



→ Dans une classe de 3^{ème} à projet européen, cette année encore, les élèves pourront dialoguer (en visio uniquement) en langue anglaise avec des élèves d'autres pays du réseau de l'Enseignement Catholique afin de parler des sujets d'actualités liés à l'environnement, à la fraternité entre les peuples, en lien avec les encycliques de notre Pape François.



PLANET Fraternity

« Nous mettons en relation les écoles, les enseignants et les étudiants pour créer un monde plus humain, plus fraternel, plus solidaire et plus durable dans lequel les enfants et les jeunes sont les protagonistes du changement »



19- Rattachement de plusieurs comptes ecoledirete (si vous avez un enfant à Bobée et un second au lycée Jean XXII ou à l'école Saint-Michel par exemple) :

Associer les comptes parents d'établissements différents. Cliquez ici

LYCEE JEAN XXIII

Informations

Compte JEAN, Clotilde, 14/10/2018

Puis cliquez sur l'onglet Comptes associés

Votre compte

Mot de passe Comptes associés Paramètres

Cliquez sur le bouton Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Et enfin saisissez l'identifiant et le mot de passe du compte que vous désirez associer, validez en cliquant sur le bouton Ajouter

ASSOCIER UN COMPTE UTILISATEUR ECOLEDIRECTE

Identifiant du nouveau compte

Il s'agit de l'identifiant du compte que vous souhaitez associer

Mot de passe du nouveau compte

Il s'agit du mot de passe du compte que vous souhaitez associer

Annuler

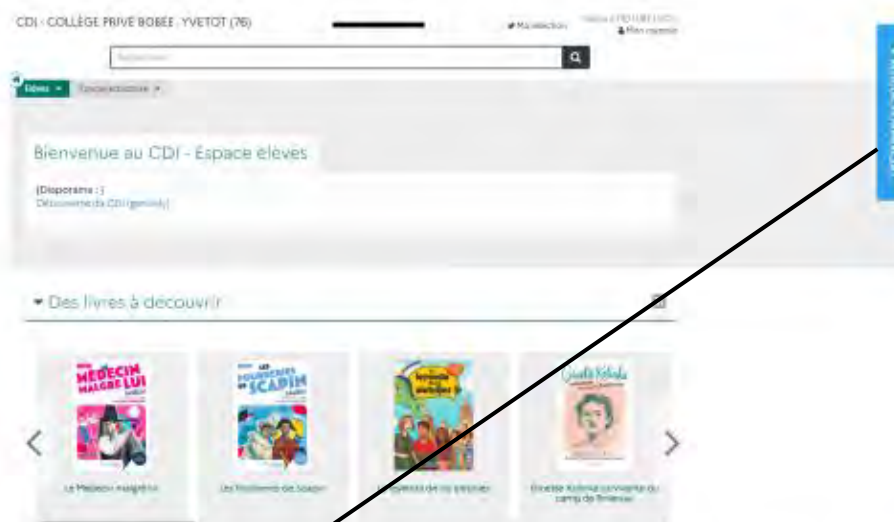
Ajouter

21- Utilisation de « e-sidoc » (Accès à la banque documentaire de notre CDI) et à « GPO » (Aide à l'Orientation) :



Lorsque votre enfant est sur son compte EcoleDirecte, à gauche, en bas du menu, il peut voir ce logo 

En passant le curseur de la souris dessus s'affiche « ESIDOC—GPO2 Collège ». Il doit cliquer dessus pour que E-SIDOC s'ouvre sur son compte.



L'application E-SIDOC donne accès à la base documentaire du CDI du Collège. L'élève peut effectuer des recherches en lien avec le travail demandé par l'enseignant, s'informer de l'existence de revues, livres, présents au CDI qui pourraient lui apporter les éléments pour son travail. De plus, il peut également réserver en ligne le livre souhaité.

En cliquant sur le bandeau ci-contre, il peut avoir accès à GPO2 Collège, application permettant d'effectuer des tests d'intérêts pour son l'aider sur son chemin d'orientation.





Moi

Des questionnaires qui mesurent les centres d'intérêts à partir d'activités et de métiers.

①

» Mes intérêts professionnels

②

» Les métiers que je préfère

» Mes Valeurs indisponible - Valeurs accessible dans GPO2C uniquement

» Vrai ou faux ?



Les formations

Des informations et des tests pour mesurer ses connaissances sur les formations après la 3ème

» Après le collège

» La seconde GT (Général et Technologique)

» La seconde Pro (Professionnelle)

» La voie à diplômes

» Un métier, des diplômes

» Quelle est la voie à suivre



Les métiers

Une base de données métiers avec des modules pédagogiques sur les filières professionnelles

» Le minidico des métiers

» L'organigramme

» Services compris

» Quel niveau d'études ?

» L'entreprise

Cette application permet également de rechercher des informations sur les métiers, les formations.

① **Le premier test** : « Mes intérêts professionnels », s'effectue à partir des goûts, des intérêts des enfants. A partir du graphique obtenu, en cliquant sur les centre d'intérêts, l'enfant accède à des listes de métiers. Pour chaque métier, une description et des formations possibles sont présentées.

② **Le second test** : « Les métiers que je préfère », l'enfant doit à partir de 10 listes successives, choisir dans chacune, 3 métiers par ordre de préférence. Il ne peut uniquement passer à la liste suivante s'il répond à la liste proposée. Pour chaque métier proposé, il peut cliquer dessus et obtenir une description. A la fin du test, un graphique du même type que pour le premier s'affiche.

L'enfant peut imprimer : les graphiques et les fiches métiers.

22-Vêtements trouvés :



Cette photo représente, pour la seule période du mois de juin 2026, les vêtements et objets mais aussi chaussures de sports, retrouvés et déposés dans le carton dédié situé dans notre accueil. Vous pouvez demander à les voir avant qu'ils soient remis au Secours Catholique d'Yvetot dans la semaine du 14/09/2026.